



lapresseaffaires. cyberpresse.ca

Earl Jones: la Banque Royale ne posait aucune question

Publié le 16 janvier 2010 à 06h00 | Mis à jour le 16 janvier 2010 à 06h00



Photo: Archives Bloomberg News



[Francis Vailles](#)

Avant 2008, la Banque Royale n'a jamais posé de question à Earl Jones sur la façon dont il gérait le compte de ses clients. Voilà ce qu'a notamment déclaré Earl Jones au syndic RSM Richter, les 7 et 8 décembre. Ce témoignage a été rendu public jeudi.

Rappelons qu'Earl Jones déposait tous les chèques de ses clients dans un même compte, parfois en imitant leur signature. Normalement, chaque succession testamentaire possède son propre compte en fidéicommis.- Y a-t-il eu un quelconque enjeu pour la banque vous disant que vous ne pouvez pas amalgamer les chèques de toutes les successions et fiducies dans un même compte?», a demandé l'avocat Neil Stein à Earl Jones.

- Non.

- Est-ce que la banque s'est interrogée sur le fait que le chèque est émis au nom de Virginia Nelles et nous n'avons aucun moyen de vérifier s'il s'agit bien de sa signature??

- Non.

- Est-ce que ça vous surprend, en tant qu'ancien banquier??

- Oui, j'étais surpris, mais c'était accepté depuis tant d'années.

À l'occasion, Earl Jones s'est fait proposer de changer de compte, mais seulement pour obtenir plus d'intérêts. À l'été 2008, la banque a finalement exigé un changement, constatant que le compte était davantage utilisé à des fins commerciales que fiduciaire. L'argent a alors été transféré dans un compte commercial.

Robert Tétrault, membre d'une famille de victimes, est très perplexe.

«?Il est impossible que la Banque Royale à Beaconsfield n'ait pu savoir ce qui se passait pendant 27 ans. Ils ont une part de responsabilité et doivent compenser les victimes?», croit-il.

Partager :

- [facebook](#)
- [twitter](#)
- [del.icio.us](#)
- [Google](#)

Le partage de signets

Le partage de signets est une façon pour les utilisateurs d'internet d'archiver, d'organiser, de partager et de chercher des signets (ou favoris) de pages Web. Les utilisateurs n'ont qu'à sauvegarder les liens des pages Web qu'ils veulent retrouver facilement ou partager avec des amis ou des personnes ayant des intérêts similaires.

Ainsi, si vous trouvez un article intéressant sur le site de Cyberpresse.ca et que vous voulez le sauvegarder pour une référence future ou le partager avec d'autres, vous n'avez qu'à cliquer sur un de ces liens pour l'ajouter à votre liste. L'accès à ces sites est gratuit, mais vous devez vous inscrire.

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.